

APPEL A CANDIDATURES 2026

**Soutien pour la formation à la recherche fondamentale et
translationnelle en cancérologie**

Doctorat en science – FRFT-Doc

Date limite : **03/02/2026, 17h**

Contact : **cancerinserm.frft@inserm.fr**

SOMMAIRE

1.	<i>Contexte et objectifs de l'appel à Candidatures.....</i>	<i>3</i>
2.	<i>Champs de l'Appel à Candidatures et modalités de participation.....</i>	<i>3</i>
3.	<i>Critères d'éligibilité et d'évaluation des Projets.....</i>	<i>4</i>
3.1	<i>Critères d'éligibilité</i>	<i>4</i>
3.2	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>4</i>
4.	<i>Calendrier de l'Appel à Candidatures.....</i>	<i>5</i>
5.	<i>Caractéristiques générales du financement.....</i>	<i>5</i>
5.1	<i>Rapports scientifiques</i>	<i>6</i>
5.2	<i>Rapport financier</i>	<i>6</i>
6.	<i>Modalités de soumission sur eva3</i>	<i>7</i>
6.1	<i>Dossier de candidature</i>	<i>7</i>
6.2	<i>Procédure de soumission électronique.....</i>	<i>8</i>
7.	<i>Publication des résultats</i>	<i>8</i>
8.	<i>Publication – Communications des résultats des travaux.....</i>	<i>8</i>
8.1	<i>Publications</i>	<i>8</i>
8.2	<i>Diffusion d'un résumé du Projet</i>	<i>8</i>
9.	<i>Contacts</i>	<i>9</i>

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL À CANDIDATURES

La formation des jeunes cliniciennes ou cliniciens à la recherche est un enjeu important pour traduire les avancées de la recherche fondamentale le plus efficacement possible pour les personnes malades, et mener des études au lit des malades.

En effet, la recherche fondamentale, comme la recherche translationnelle, font avancer - à un rythme soutenu ces dernières années - les connaissances dans le domaine du cancer et il est nécessaire de s'assurer de la mise en œuvre optimale des connaissances les plus récentes dans la pratique médicale en promouvant un *continuum* entre recherche cognitive et recherche clinique. Pour cela, la formation à la démarche scientifique est indispensable.

En favorisant un parcours d'alternance, le présent Appel à Candidatures de l'Inserm a pour ambitions de soutenir le flux bi-directionnel des connaissances entre la recherche d'amont et la pratique clinique, permettre une intégration plus rapide et efficace des avancées de la science par les futurs praticiens et praticiennes et concourir ainsi à la modification des pratiques cliniques.

L'appel s'adresse à des médecins, pharmaciens ou vétérinaires, diplômés ou en cours d'étude, souhaitant **compléter leur formation** en se consacrant à la réalisation d'une **thèse de sciences à temps plein** pour acquérir les connaissances et la méthodologie de la recherche fondamentale ou translationnelle.

Les candidatures se font **à titre individuel, sans proposition par l'intermédiaire des écoles doctorales**. Les inscriptions à une école doctorale et à une université conditionnent cependant la mise en place du contrat en cas d'obtention du financement.

2. CHAMPS DE L'APPEL À CANDIDATURES ET MODALITES DE PARTICIPATION

Le présent Appel à Candidatures couvre tous les champs de la recherche fondamentale ou translationnelle en cancérologie. Les Candidats et Candidates peuvent proposer tout Projet dans ces domaines sous la direction d'une directrice ou d'un directeur de thèse. **Les Projets en oncologie à l'interface avec d'autres disciplines (physique, mathématiques, chimie, informatique, etc.) sont possibles.**

La recherche en SHS et la recherche clinique sont exclues de cet Appel à Candidatures.

Cet Appel à Candidatures s'adresse aux :

- Etudiants, étudiantes, ou jeunes médecins, pharmaciennes, pharmaciens, ou vétérinaires, souhaitant effectuer un **doctorat en sciences** en France pour une durée de **12 à 36 mois** maximum. Cet appel à candidatures permet de financer les cas de figure suivants :
 - 3 ans complets de doctorat
 - 2 années de doctorat qu'il s'agisse de la 1^{re} et la 2^e, ou de la 2^e et la 3^e année
 - Une 3^e année de doctorat
 - Une 4^e année de doctorat sous réserve d'obtention par le Candidat ou la Candidate d'une dérogation de son école doctorale de rattachement

3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION DES PROJETS

3.1 Critères d'éligibilité

- Les Candidats et les Candidates doivent :

- être titulaires d'un Master 2 de Recherche



Les personnes titulaires de diplômes délivrés par des établissements d'enseignement à l'étranger devront s'assurer auprès de leur école doctorale de rattachement de l'équivalence de ces derniers.

- s'engager à s'inscrire en thèse de science dans une école doctorale et université française pour l'année universitaire 2026-2027

- Au-delà de la 5e année d'étude de pharmacie ou de la 6e année d'étude de médecine, **la réussite au concours de l'internat sera requise**. Les étudiants en filière industrie/recherche en pharmacie titulaires d'un M2 recherche sont éligibles.

D'une manière générale :

- Le laboratoire d'accueil situé en France doit être clairement identifié. Il doit être reconnu par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace (CHU, Université, Inserm, CNRS, CEA, école vétérinaire, INRAE, etc.). Il doit faire preuve d'expérience dans le domaine concerné et doit pouvoir assurer l'encadrement de la personne à accueillir en thèse.
- Le dossier de candidature doit être dûment complété et comprendre tous les documents demandés (voir §6). Il doit être dûment signé par les personnes candidate et encadrante. Le dossier et les documents annexes doivent être déposés sous format électronique, dans les délais indiqués dans le §6.
- Pour apprécier l'éligibilité de la candidature, le dossier doit comporter la copie du diplôme requis ou une attestation d'obtention du diplôme requis de l'établissement.



- **Attention :** Les inscriptions à une école doctorale et à une université conditionnent la mise en place du contrat en cas d'obtention du financement.
- Une même personne encadrante **ne peut pas accompagner la même année plusieurs personnes candidates** dans le cadre de cet appel. **Une seule candidature par équipe est admise.**

3.2 Critères d'évaluation

Les candidatures répondant à l'ensemble des critères d'éligibilité seront évaluées sur dossier par le comité d'évaluation.

Les critères d'évaluation porteront sur :

- **Le Candidat, la Candidate :**
 - Parcours médical et scientifique, qualité des publications (en fonction de l'avancement dans la carrière) et motivations du Candidat ou de la Candidate,
 - Projet de carrière.

- **Intérêt et qualité scientifique du Projet :**
 - Pertinence et originalité du Projet, inscription dans une démarche de recherche,
 - Positionnement du Projet dans le contexte scientifique national et international,
 - Qualité scientifique et faisabilité,
 - L'ouverture interdisciplinaire des Projets fera l'objet d'une attention toute particulière
- **Laboratoire et équipe d'accueil**
 - Qualité scientifique du laboratoire d'accueil,
 - Encadrement des jeunes chercheurs et chercheuses,
 - Qualité de l'encadrante ou de l'encadrant, évaluée notamment par la qualité des travaux réalisés et sa capacité à encadrer.

4. CALENDRIER DE L'APPEL À CANDIDATURES

Date de publication de l'Appel à Candidatures	Mi - novembre 2025
Ouverture du site de soumission des candidatures	16/12/2025, 10h
Date limite de soumission électronique du dossier complet de candidature	03/02/2026, 17h
Date prévisionnelle de réunion du comité d'évaluation	Fin mai 2026
Date prévisionnelle de publication des résultats ¹	Fin juin 2026

5. CARACTERISTIQUES GENERALES DU FINANCEMENT

- Le soutien financier est exclusivement destiné à des coûts de personnel. Il est versé directement à l'Organisme gestionnaire en sa qualité d'employeur qui mettra en place, sous sa responsabilité, le contrat de travail du lauréat ou de la lauréate.
Le montant total, toutes charges incluses, de la rémunération proposée est déterminé au regard du profil et du parcours individuel du lauréat ou de la lauréate (thèse d'exercice, DES, etc.) et selon les règles de rémunération applicables au sein de l'Organisme gestionnaire. Aucun frais de gestion n'est autorisé.
- Le versement de la subvention s'effectue pour les Organismes gestionnaires non Inserm à hauteur de 80% à la signature de l'Acte attributif d'aide, à 30 jours à compter de la date de démarrage du Projet. Le solde de 20% restant est versé après validation des rapports cités ci-dessous, au prorata des dépenses justifiées.

¹ Les résultats seront affichés sur le site [InsermPro](https://insermpro.inserm.fr/) et sur le site de l'Institut thématique Cancer de l'Inserm (<https://itcancer.inserm.fr/>).

Quand l'Organisme gestionnaire est l'Inserm, les crédits correspondant à l'aide sont ouverts par tranches annuelles.

- La date de démarrage des contrats est uniquement fixée entre le **1^{er} septembre et le 1^{er} novembre 2026**.

L'Organisme gestionnaire ne peut pas recevoir d'autres aides, de l'Inserm ou d'un autre financeur, destinées à financer la rémunération de la Lauréate ou du Lauréat, que celle accordée par le présent AAC.

- Le soutien financier est obligatoirement versé à un Organisme gestionnaire français.

Rapports scientifiques et financiers

5.1 Rapports scientifiques

Le Lauréat ou la Lauréate adresse des comptes rendus selon les modalités définies dans l'Acte attributif d'aide.

Leur transmission suit le calendrier suivant :

	Rapport à 6 mois	Rapport à 12 mois	Rapport à mi-parcours	Rapport final (4 mois après la fin du Projet)
36 mois de financement	✓		✓	✓
24 mois de financement (1 ^{re} et 2 ^e années)	✓			✓
24 mois de financement (2 ^e et 3 ^e années)		✓		✓
3 ^e année de financement				✓
4 ^e année de financement				✓

La non-production des rapports scientifiques intermédiaires ou finaux entraîne le reversement de la totalité des sommes versées par l'Inserm.

L'évaluation scientifique des rapports intermédiaires et finaux peut conduire l'Inserm à solliciter des informations complémentaires, à suspendre ou à mettre fin au soutien financier accordé en cas de non-respect du Projet ou d'utilisation du financement pour un autre Projet.

5.2 Rapport financier

- Le rapport financier est établi selon les modalités définies dans l'Acte attributif d'aide et le présent Règlement ; il présente les dépenses mandatées pendant la durée du Projet.
- Les Organismes gestionnaires remettent un rapport financier final au plus tard 4 mois après la fin du Projet.
- Le rapport financier est signé par la personne habilitée à certifier les dépenses au sein de l'Organisme gestionnaire.
- Il est transmis en même temps que le rapport scientifique final à l'Inserm par l'Organisme gestionnaire de la subvention.

6. MODALITÉS DE SOUMISSION SUR EVA3

La soumission du dossier de candidature comporte **2 étapes obligatoires** :

1- Inscription sur le site eva3 de l'Inserm et complétion en ligne du formulaire administratif

2- Soumission du dossier de candidature en ligne



Aucun dossier papier n'est demandé.

6.1 Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des éléments requis et nécessaires à l'évaluation scientifique, technique et financière du Projet.

La liste des documents obligatoires :

- Le formulaire en ligne complété
- Le *curriculum vitae* du Candidat ou de la Candidate selon le modèle fourni (trame disponible sur [InsermPro](#)),
- L'attestation du diplôme requis
- L'attestation de réussite aux ECN et le rang, si applicable
- L'attestation sur l'honneur d'une inscription à la rentrée Universitaire 2026-2027 en cas d'obtention du financement
- Le Projet scientifique selon le modèle fourni (trame disponible sur [InsermPro](#))
- Le *curriculum vitae* de la personne encadrante selon le modèle fourni (trame disponible sur [InsermPro](#)) et une lettre l'engageant à accompagner et suivre le Projet de recherche en déclinant les étapes du travail à réaliser
- La lettre du directeur ou de la directrice d'unité d'accueil soulignant son engagement à suivre la Candidate ou le Candidat
- L'organigramme mis à jour de l'équipe d'accueil et son positionnement au sein de l'unité, au format PDF,
- Une lettre de recommandation du **directeur ou de la directrice de stage de M2**, qui devra être envoyée par la directrice ou le directeur directement à cancerinserm.frft@inserm.fr
- L'attestation de l'Organisme gestionnaire signée et tamponnée, selon le modèle fourni (trame disponible sur [InsermPro](#)), au format PDF,
- Le RIB, émanant de la banque, de l'Organisme gestionnaire, au format PDF.



Tout dossier incomplet sera considéré comme non recevable.

6.2 Procédure de soumission électronique

Site Internet : <https://www.eva3.inserm.fr>

Cette procédure de soumission, à partir du site EVA3 de l'Inserm, comprend :

- L'identification du Candidat ou de la Candidate (nom, prénom et email) permettant la réception d'un code utilisateur et d'un mot de passe donnant accès à un espace personnel sécurisé sur EVA,
- La partie administrative à compléter en ligne,
- Le dépôt par téléchargement des documents demandés (cf. 6.1).

Date limite de soumission : 03/02/2026, 17h

Il est fortement conseillé de ne pas attendre la date limite de clôture de l'appel à candidatures pour soumettre sa proposition de Projet.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS

La liste des Projets financés sera publiée sur les sites internet [InsermPro](#) et IT Cancer de l'Inserm. Les résultats seront communiqués par message électronique aux Lauréates et Lauréats ainsi qu'à leurs encadrants et encadrantes.

8. PUBLICATION – COMMUNICATIONS DES RESULTATS DES TRAVAUX

8.1 Publications

Toutes les publications issues du Projet de recherche font mention du soutien financier selon ces termes :

« Avec le soutien financier de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030, sur des fonds gérés par l'Inserm »

Pour les publications en anglais :

« With financial support from the 2021-2030 Cancer Control Strategy, on funds administered by Inserm »

Ces publications sont transmises à l'Inserm (cancerinserm.frft@inserm.fr et itcancer@inserm.fr) pour information, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les **cinq (5) jours suivant la publication**.

8.2 Diffusion d'un résumé du Projet

Les Lauréates et Lauréats autorisent la diffusion des résumés en anglais et en français du Projet contenu dans le dossier de candidature. Le texte sera envoyé par courrier électronique, avant toute diffusion, pour validation de son contenu. À défaut de réponse dans les 45 jours de cet envoi, la validation sera réputée acquise.

9. CONTACTS

Pour toute information, vous pouvez contacter :

- Pour les aspects scientifiques et techniques : cancerinserm.frft@inserm.fr
- Pour les aspects financiers : cancer.daf@inserm.fr
- Pour les questions relatives à la soumission électronique : eva@inserm.fr

Un guide du Candidat ou de la Candidate est disponible sur le site [InsermPro](#), n'hésitez pas à le consulter.